

6^{ème} Anniversaire de SOS-TORTURE/BURUNDI

DECLARATION

1. Le 19 décembre 2021 marque le 6^{ème} anniversaire de SOS-TORTURE/BURUNDI, cette initiative des défenseurs de droits humains qui, depuis le carnage du 12 décembre 2015, documente les violations des droits humains et plaide pour la restauration de l'Etat de droit au Burundi.
2. A l'occasion de cet anniversaire, SOS-TORTURE/BURUNDI, rend un hommage sincère aux membres de l'organisation, à son personnel, aux bénévoles et à tous les défenseurs des droits de l'homme qui œuvrent avec modestie et abnégation pour le respect des droits humains et l'assainissement de l'espace civique au Burundi.
3. Ainsi, depuis six ans, SOS-TORTURE/BURUNDI a déjà publié 314 rapports hebdomadaires¹ qui font un bilan alarmant sur la situation des droits humains au Burundi. Rien que cette année 2021, 309 assassinats, 351 atteintes à l'intégrité physique, 181 arrestations arbitraires, 71 enlèvement et disparition forcées ont été documentés jusqu'au 4 décembre 2021. Les principaux auteurs présumés de ces abus restent les agents de l'Etat identifiés dans le SNR (Service National de Renseignements), la Police Nationale, l'armée ainsi que les miliciens Imbonerakure, jeunes du parti au pouvoir CNDD-FDD. SOS-Torture/Burundi formule régulièrement des recommandations à l'endroit du Gouvernement et à ses partenaires visant à promouvoir la situation des droits de l'homme au Burundi, et à lutter contre l'impunité dont jouissent ces auteurs.
4. Dans le but de plaider pour la promotion de la bonne gouvernance et de l'indépendance de la magistrature, SOS-TORTURE/BURUNDI publie périodiquement un bulletin mensuel « **Bulletin de Justice au Burundi** ² » consacré spécifiquement au fonctionnement de la justice, de la gouvernance et de l'Etat de droit au Burundi.

¹ <https://sostortureburundi.org/rapports-hebdomadaires/>

² [Bulletin de justice, Etat de droit et gouvernance. – SOS Torture Burundi](#)

5. Pour son engagement en faveur du respect des droits humains, de l'Etat de droit, la bonne gouvernance et de lutte contre l'impunité, SOS-TORTURE/BURUNDI reste dans le viseur du pouvoir de Gitega.
6. Malgré ces défis, SOS-TORTURE/BURUNDI se réjouit du soutien et de la confiance des citoyens qui continuent de lui fournir régulièrement leurs témoignages et à signaler des abus dont ils sont témoins chaque jour et réitère, à cette occasion, son engagement à continuer de plaider pour le respect des valeurs universelles et des engagements internationaux souscrits par le Burundi et faisant partie intégrante de sa Constitution (art.19).
7. SOS-TORTURE/BURUNDI remercie vivement ses partenaires pour leur soutien pour la réalisation de sa mission et l'atteinte de ses objectifs et les prie de continuer de l'accompagner dans ce noble aboutissement de cette noble cause.

Fait, le 19 décembre 2021
Maître Armel NIYONGERE
Secrétaire Général
Sé